

Collecte des déchets

Vers la fin du douloureux chapitre de la gestion déléguée ?

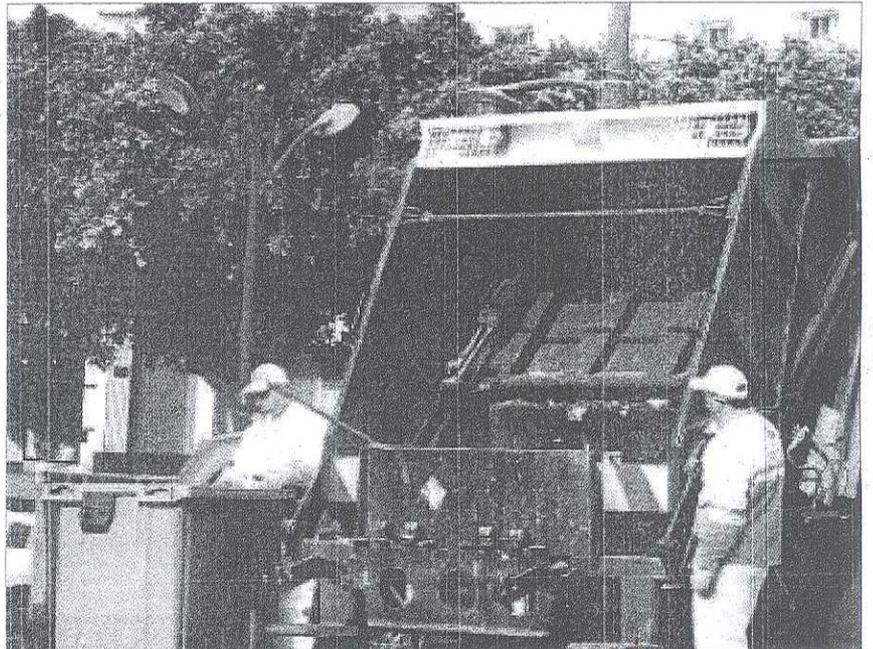
Le Conseil de la ville de Rabat vient d'adopter, lors de sa réunion ordinaire tenue la semaine dernière, les nouveaux cahiers des charges relatifs à la gestion déléguée des déchets. En vertu de ces documents, Rabat passera à un nouveau mode de gestion basé sur l'octroi de deux licences à deux opérateurs distincts. La commune prévoit ainsi de séparer la tâche de dépôt et maintien des conteneurs de celle de la collecte. Il a été décidé également de procéder à l'élection de deux grandes entreprises seulement, lesquelles seront chargées de gérer ce service au lieu des quatre sociétés actuellement en service.

La Commune de Rabat aurait-elle tiré des enseignements des conséquences de la gestion déléguée des déchets ? En tous cas, la dernière décision prise par le Conseil de la ville laisse présager que c'est le cas.

En effet, le conseil communal de la capitale vient enfin de prendre une décision courageuse lors de sa session tenue la semaine dernière. La commune vient de décider de revoir le mode de gestion et de collecte des déchets dans le cadre de nouveaux cahiers des charges adoptés lors de la session ordinaire du Conseil. D'après le vice-maire de la ville, Fouad Madani, cette décision intervient dans le cadre des préparatifs qui précèdent la fin du contrat conclu avec les gestionnaires actuel à savoir Tecmed, Sita, Averde et Ozone.

En effet, l'accord qui lie les quatre prestataires à la mairie prendra fin en mars 2015 et la réflexion

s'impose dès aujourd'hui autour du mode de gestion à adopter après le départ des gestionnaires actuels. Pour Fouad Madani, il ne sera plus question de répéter les erreurs du passé. «Nous avons déjà constaté que la gestion de ce service par plusieurs sociétés a montré ses limites. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous allons opter pour un scénario différent», souligne-t-il. D'après lui, l'architecture de la ville et sa densité urbaine font qu'elle nécessite de réfléchir à une forme spéciale de conteneurisation. «Il suffit qu'il y ait une erreur au niveau du dépôt des conteneurs, une sous-estimation de leur capacité pour voir les quartiers les plus huppés de la capitale se transformer en des dépotoirs à ciel ouvert», déplore-t-il. La solution serait la séparation des tâches. En effet, une étude réalisée par la commune de Rabat en septembre 2012 avait dévoilé plusieurs lacunes au niveau de la conteneurisation.



Pour le Conseil de la ville, il n'est plus question de répéter les erreurs du passé.

«Cette étude avait montré que certains quartiers étaient spécifiques et nécessitaient désormais le recours à des conteneurs à déchets spéciaux, c'est le cas notamment pour l'ancienne médina». Ainsi, il a été décidé lors de cette dernière session de recourir à deux modes de gestion distincts.

Le premier concernerait la pré-collecte des déchets. Dans ce sens, un appel d'offres sera lancé dans les prochains jours afin de désigner l'entreprise qui sera chargée de concevoir et réaliser la forme adéquate de conteneurs à chaque quartier. «Les entreprises intéressées seront appelées à déposer leurs candidatures pour examen. Le Conseil désignera ensuite l'entreprise qui sera chargée de gérer ce service.

Cette dernière devra également réaliser une étude pour définir le plan de conteneurisation. Ce plan sera considéré comme un document contractuel», explique Fouad Madani. Ainsi et une fois mis en place, l'emplacement des



conteneurs à déchets sera géré à travers un logiciel à distance. Ensuite viendra l'étape de la désignation du futur gestionnaire chargé de la collecte des déchets. Une seule grande société se chargera de la gestion de ce service au niveau de

toute la ville. Un appel d'offres sera lancé dans ce sens vers la fin du mois de mars 2015 pour désigner la future entreprise adjudicataire, une fois que le contrat des gestionnaires actuels prendra fin. ■

Yousra Amrani

La ville sombre dans l'insalubrité

Conteneurs débordés, odeurs nauséabondes, avenues non balayées... C'est pratiquement le décor quotidien de la ville. Les déchets suscitent la grogne générale des habitants qui assistent, impuissants, à ce spectacle devenu quotidien dans les rues. Les critiques se multiplient donc pointant du doigt les sociétés chargées de la collecte et de la gestion déléguées des déchets pour leur non-respect du cahier des charges. On reproche notamment à ces entreprises de ne pas respecter les fréquences de passage des camions (les bennes de collecte

des ordures ménagères) et de ne pas déposer assez de conteneurs. Ces derniers, quand ils sont mis en place, ne sont pas nettoyés régulièrement. Notons que les rues ne sont pas non plus en meilleure situation.

D'après certains observateurs, le balayage des avenues ne respecte aucun programme et reste, par conséquent, aléatoire. Une situation qui a contribué à augmenter les points noirs qui ne cessent de se multiplier surtout dans les quartiers populaires et défavorisés. Espérons que le futur mode de gestion changera la donne...